

## Partie I Options de la demande

Année visée par la demande \_\_\_\_\_

**Langue préférée**

- Anglais  
 Français

**Y a-t-il eu un changement de propriétaire?**

- Oui  
 Non

**Type de demande**

- Nouvelle Demande  
 Renouvellement (Numéro actuel de détaillant) \_\_\_\_\_

**Faites-vous une demande de licence pour :**

- Essence, les carburants et les produits émetteurs de carbone  
 Tabac  
 Les deux

## Partie II Renseignements généraux sur l'entreprise

Numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom légal: \_\_\_\_\_

- Particulier** : Propriétaire unique
- Société en nom collectif** : Deux personnes ou plus - le NOM DE LA SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF doit être enregistré auprès du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick (506) 453-2703. Joindre le nom et l'adresse des partenaires.
- Corporation** : Société constituée en personne morale ou à responsabilité limitée avec administrateurs et dirigeants, qui doit être enregistrée auprès du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick (506) 453-2703. Joindre le nom et l'adresse des administrateurs et dirigeants.

**Appellation commerciale** : \_\_\_\_\_  
(nom commercial)

**Adresse postale** : \_\_\_\_\_  
(à laquelle les déclarations d'impôt et la correspondance doivent être postées)

**Emplacement réel de l'entreprise** : \_\_\_\_\_  
(rue, chemin, avenue, route rurale, centre commercial code postal; si plus d'un endroit, annexer la liste)

**Nom du propriétaire** : \_\_\_\_\_

**N° de téléphone d'affaires** (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ **N° de téléphone à domicile** (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

**Télécopieur** (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ **Courriel** : \_\_\_\_\_

## Partie III Transfer d'information de l'entreprise

**Nom de l'entreprise précédente ou nom de l'ancien propriétaire de l'entreprise** : \_\_\_\_\_

**Nota** : Afin que la demande de licence de détaillant d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone et/ou de tabac du nouveau requérant soit approuvée, l'ancien propriétaire doit faire parvenir à notre bureau une lettre pour demander l'annulation de sa et/ou ses licence(s) de détaillant.

Date du transfert de propriété (j/m/a), s'il y a lieu : \_\_\_\_\_

Décrire l'activité principale de l'entreprise : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Partie IV Licence de détaillant de tabac

**Définition:** Un « détaillant de tabac » désigne une personne qui vend ou tient pour la vente à un consommateur, des produits du tabac.

Est-ce que vous, tout autre membre de votre famille ou toute personne qui pourrait participer à la vente de tabac dans le cadre de la présente licence, avez déjà été titulaire d'une licence rattachée aux produits du tabac dans une autorité canadienne qui a été suspendue ou révoquée?  Oui  Non

Existe-t-il des raisons de croire qu'une personne qui a contrevenu à une loi rattachée au tabac dans une autorité canadienne pourrait participer aux activités de l'entreprise pour laquelle la présente licence pourrait être remise?  Oui  Non

1. Indiquez les produits pour lesquels vous demandez une licence:

- |                                       |  |   |
|---------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cigarettes   | <input type="checkbox"/> Cigares   | <input type="checkbox"/> Tabac à coupe fine |
| <input type="checkbox"/> Tabac à pipe | <input type="checkbox"/> Tabac sans fumée (tabac à mâcher/ tabac à priser) |   |

2. De qui achetez-vous des produits du tabac? \_\_\_\_\_

3. Adresse des endroits où les produits du tabac seront vendus (joindre une liste au besoin):

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Note:** Une licence distincte est requise pour chaque endroit

\*À compter du 1 juin 2014, tel que stipulé à l'article 6.3 de la Loi sur les ventes de tabac, il ne sera plus permis de vendre des produits du tabac au moyen de distributrices.

4.  Droits de nouvelle demande : Nombre d'endroits \_\_\_\_\_ x 100,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$  
 Droits de renouvellement annuel : Nombre d'endroits \_\_\_\_\_ x 50,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Tous chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre du « Ministre des Finances et Conseil du Trésor ».

## Partie V Licence de détaillant d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone

**Définition :** Un « détaillant d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone » désigne une personne qui vend ou tient pour la vente à un consommateur, de l'essence, du carburant ou de produits émetteurs de carbone.

1. Indiquez les produits pour lesquels vous demandez une licence :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Essence   | <input type="checkbox"/> Carburant diesel assujetti à la taxe           |
| <input type="checkbox"/> Propane assujetti à la taxe                       | <input type="checkbox"/> Carburant diesel non taxé                      |
| <input type="checkbox"/> Propane non taxé *(voir les exigences ci-dessous) | <input type="checkbox"/> Pétrole de chauffage                           |
| <input type="checkbox"/> Kérosène  | <input type="checkbox"/> Carburant d'avion                              |
| <input type="checkbox"/> Mazout domestique                                 | <input type="checkbox"/> Tous autres types – Veuillez spécifier : _____ |

\*Licence requise si le propane provient d'une citerne de réserve.

- Licence non requise si le propane est vendu uniquement dans des cylindres déjà remplis pesant au maximum 20 lb ou dans des cylindres jetables plus petits.
- Licence non requise si le propane est vendu dans des cylindres de 20 lb en échange avec des cylindres vides seulement.

2. De qui achetez-vous les produits du pétrole? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**3. Mode de distribution:**

Vente au détail à la pompe ET/OU  Vente au détail par camion-citerne

**4. Endroits précis où l'essence, les carburants et les produits émetteurs de carbone seront vendus (joindre une liste au besoin):**

Endroits	Nombre de pistolets par emplacement	N° de licence d'installation de stockage des produits pétroliers
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

**Note:** Une licence distincte pour chaque endroit.

5.  **Droits de nouvelle demande:** Nombre de pistolets \_\_\_\_\_ x 25,00 \$ + 150,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$

**Droits de renouvellement annuel:** Nombre de pistolets \_\_\_\_\_ x 25,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Tous chèques ou mandat doivent être établis à l'ordre du « **Ministre des Finances et Conseil du Trésor** ».

**Partie VI Attestation du requérant**

En signant la présente demande, je confirme ce qui suit:

- J'accepte de me conformer aux exigences à la déclaration, le paiement, la tenue de livres et l'affichage de licence de tabac et / ou d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone sur la *Loi de la taxe sur le tabac*, de la *Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques*, de la *Loi sur le tabac (Canada)* et / ou de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et de leurs règlements applicables aux détaillants de tabac et / ou aux détaillants d'essence, de carburant et de produits émetteurs de carbone.
- J'accepte de me conformer aux exigences de la *Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques* et de la *Loi sur le tabac (Canada)* et de leurs règlements applicables aux détaillants de tabac.
- J'atteste, sous peine de parjure, que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets, autant que le sache le requérant.
- Que certains renseignements fournis sur la formule de demande seront communiqués à l'Agence des douanes et du revenu du Canada et à Services Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur les identificateurs communs*. (Nota : Services Nouveau-Brunswick peut transmettre ces renseignements à d'autres organismes publics, à certaines fins, en vertu de la *Loi sur les identificateurs communs*.)
- Je comprends que si le ministre est informé d'une fausse déclaration ou d'une omission dans le présent formulaire, il peut révoquer toute licence qui a été délivrée.

\_\_\_\_\_  
**Signature autorisée**

\_\_\_\_\_  
**Date**

\_\_\_\_\_  
**Titre**

\_\_\_\_\_  
**N° de téléphone**

**Note :** Le présent formulaire doit être signé par une personne autorisée, soit un propriétaire, un partenaire, un administrateur, un gestionnaire ou toute autre personne autorisée par le requérant.

**Partie VII Courrier les demandes remplies à :**

Finances et Conseil du Trésor  
Division de l'administration du revenu  
Administration de l'impôt  
C.P. 3000, Fredericton N.-B. E3B 5G5

Demandes de renseignements: (800) 669-7070  
Télécopieur : (506) 457-7335

**Toutes les licences de détaillant expirent le 31 mai de chaque année et doivent être renouvelées annuellement**

Les renseignements personnels sur cette demande sont recueillis en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et/ou de la *Loi de la taxe sur le tabac*. Les informations serviront à l'administration et à l'application de la taxe. Vous pouvez faire part de vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements au gestionnaire, Administration de l'impôt, Finances et Conseil du Trésor, C.P. 3000, Fredericton (N.-B.) E3B 5G5. N° de téléphone : 1-800-669-7070, adresse électronique : [wwwfin@gnb.ca](mailto:wwwfin@gnb.ca).

04/2020